

REFORME DU LYCEE : POINT D'ETAPE

Ce mardi 20 octobre 2008, Monsieur Darcos a officiellement dévoilé le projet de nouvelle organisation du lycée qu'il prévoit de faire appliquer pour la classe de seconde dès la rentrée prochaine.

Comme il l'était mentionné dans les premières ébauches du projet de réforme, l'année scolaire sera bien scindée en 2 semestres et l'on sait maintenant que les conseils de classe trimestriels cèderont la place à 4 conseils : 2 à chaque mi-semestre et 2 en fin de semestre.

Entre ces deux semestres, une semaine sera dévolue au bilan, à l'orientation ou à la pratique, par exemple, de l'expression orale dans le cadre de l'entraînement aux examens.

L'emploi du temps pour les élèves de seconde comptera finalement 30 heures hebdomadaires et non 27 comme le préconisait Jean-Paul Gaudemar, le recteur de l'académie d'Aix-Marseille chargé de mission sur cette réforme du lycée dans son document de travail.

Les enseignements constituant le tronc commun sont enfin arrêtés : le français, les mathématiques, l'histoire et la géographie, l'éducation civique, les sciences expérimentales, l'EPS et deux langues vivantes seront répartis sur un volume horaire de 21 heures hebdomadaires.

6 heures de modules d'approfondissement et/ou d'exploration de nouvelles matières, sur la base de modules semestriels de 3 heures hebdomadaires, s'ajouteront aux enseignements du tronc commun, à choisir parmi les 4 dominantes suivantes :

Humanités	Sciences	Sciences de la société	Technologies
littérature française	mathématiques	sciences économiques et sociales	initiation aux sciences de l'ingénieur et de la production
Cultures de l'Antiquité : latin, grec	physique chimie	initiation aux sciences de gestion	initiation aux sciences médico-sociales
langues vivantes étrangères ou régionales	sciences de la vie et de la Terre	histoire et géographie	techniques d'atelier et de laboratoire
arts et histoire des arts	informatique et société numérique		initiation aux technologies de l'hôtellerie et de la restauration
			activités physiques

			et sportives
			Design

Enfin, un accompagnement personnalisé de 3 heures hebdomadaires proposera aux élèves du soutien scolaire ou de l'aide méthodologique (en groupes d'une quinzaine de personnes, encadrés par des professeurs qui ne seront pas forcément les leurs) un conseil en orientation ou du travail interdisciplinaire.

Restent la question de la refonte des programmes, qui devront être adaptés à un cadre semestriel et non plus annuel et celle de l'organisation des enseignements et services.

Le calendrier de travail du ministère annonce le lancement du travail sur les programmes, notamment pour la seconde, en décembre 2008, mais les éditeurs scolaires estiment qu'il est nécessaire que ces programmes soient publiés avant Noël pour que les manuels scolaires soient prêts pour la rentrée suivante.

L'étude et la discussion sur ce projet ne sont donc pas achevées, car si l'application de la réforme est annoncée à la date impérative et indiscutable de la rentrée 2009, le processus de métamorphose des programmes et de l'organisation des services annuels en séquences semestrielles est loin d'être clairement établi.

Si la PEEP a remis ses propositions au ministre et a été reçue par M. DE GAUDEMAR, en juillet dernier, depuis, les discussions se sont faites uniquement avec les syndicats enseignants et les organisations lycéennes, ce que nous regrettons. Nous pensons que notre avis de parents est important.

Néanmoins, nous notons avec satisfaction que certaines de nos propositions ont été entendues.

Et vous, que pensez-vous de ce projet de nouvelle seconde ? Votre avis nous intéresse. Merci de nous le faire parvenir à opinion@peep.asso.fr.